



Bonjour à vous tous, paroissiens et paroissiennes

Je tiens à vous souhaiter un beau mois de Marie, « le mois le plus beau » selon le cantique bien connu. Ce mois nous rappelle le moment de procéder à l'inhumation des personnes décédées. La mise en terre des cercueils doit être complétée avant le 15 mai. Celle des urnes peut se faire selon les recommandations et à la convenance des familles. La loi sur les activités funéraires oblige toutefois la tenue d'un registre informatisé des inhumations et des restes humains déposés dans le cimetière. Pour nous conformer à cette loi, un nouveau registre a donc été créé.

Nous avons constaté dernièrement que certaines entreprises proposent des monuments s'apparentant à des mini-columbariums. Retenons que la majorité des exploitants de cimetières refusent ce type de pierres tombales. Même si ces pierres appartiennent aux familles, les exploitants de cimetières ne peuvent entrer dans le registre, des inhumations de personnes dont les cendres sont déposées dans ces urnes. Pour inscrire une inhumation au registre, le dépôt des cendres doit être sous la juridiction de l'exploitant du cimetière. À l'instar des autres gestionnaires de cimetières, la fabrique de St-Anaclet n'autorise pas la mise en place de ce type de monument. Advenant une telle situation, nous serions dans l'obligation de demander à la famille de le retirer et d'en disposer autrement.

Maurice Lepage, président

Célébrations de mai 2023



Dimanche	le 7 mai 2023	10 h 30	- Feu Jean-Guy Lagacé par la famille - Feu Aimé Pineau et Louise D'Amours par Marie et Normand-Alain Pineau - Parents défunts par Gemma F. Vignola
Mercredi	le 10 mai 2023 Pavillon l'Héritage	16 h 30	- Feu Béatrice Pelletier par la succession
Dimanche	le 14 mai 2023	10 h 30	- Célébration de la parole
Dimanche	le 21 mai 2023	10 h 30	- Feu Gertrude Tremblay et Jean-Paul Saucier par la famille Tremblay - Feu Émilienne Lepage par Yvon Lepage - Feu Clément Brisson par Gaétane P. Brisson
Dimanche	le 28 mai 2023	10 h 30	- Célébration de la parole

Lampes du sanctuaire de mai 2023



07 mai 2023	- aux intentions de Pierre Fournier et Huguette Gagné
14 mai 2023	- aux intentions de Henriette Roy et Jean-Guy Gagné
21 mai 2023	- aux intentions de Gilles Ruest et Francine Gagné
28 mai 2023	- aux intentions de Lucien Rodrigue

Nous tenons à remercier les personnes qui ont offert des lampes du sanctuaire. En date du 18 avril 2023, il n'en reste que sept (7) en réserve. Donc la banque est très faible comme vous pouvez le constater. Nous comptons sur votre collaboration pour augmenter la réserve. Merci .

Réjeanne Fournier et Réal Lepage

Vos offrandes

19 mars 2023	321,60 \$
02 avril 2023	228,85 \$
08 avril 2023	262,35 \$

Merci de votre générosité

À vos prières

- Feu Cécile Proulx, épouse en premières noces de feu Raymond Proulx et en secondes noces de feu Henri Ouellet, décédée le 23 mars 2023.
- Feu Jean-Paul Plourde, conjoint de Mme Gervaise Gagné, décédé le 25 mars 2023.
- Feu René St-Laurent, fils de feu Régis St-Laurent et de Mme Madeleine Ouellet, décédé le 26 mars 2023.
- Feu Paul Tremblay, époux de Mme Ghislaine Gauthier, décédé le 12 avril 2023.

Aux familles éprouvées, nos plus sincères condoléances.

Mot de notre prêtre modérateur



« C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau!



À la Vierge chérie, disons un chant nouveau ! »

Ce chant nous rappelle qu'en ce mois de mai, nos cœurs sont tournés vers notre Mère du ciel, la bienheureuse Vierge Marie pour Lui adresser nos prières et nos louanges.

Dans l'esprit du synode, unissons-nous aux intentions du Pape François qui, en ce mois, nous invite à prier pour les mouvements et les groupes ecclésiaux. « Prions pour que les mouvements et les groupes ecclésiaux redécouvrent chaque jour leur mission évangélisatrice, en mettant leurs charismes au service des besoins du monde. Puisse la Vierge Marie marcher avec nous tout au long de notre pèlerinage terrestre. »

Je souhaite également **Bonne Fête à toutes les mamans!** Que Dieu vous bénisse, qu'Il vous accorde la santé, qu'Il comble les nobles désirs de vos cœurs. Merci pour ce que vous êtes pour nous.

Jean-Baptiste ALLICO, Prêtre modérateur

Pour toutes informations concernant votre fabrique, consultez notre site web web :

<http://paroissestanaclet.com/informations/>

ou notre site facebook :

<https://facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet>

De plus, nous vous invitons à les consulter pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets ont été placés sur ces sites pour vous tenir informés sur les services offerts par la fabrique.

Horaire du bureau de la fabrique:

Nous tenons à vous rappeler que le bureau de la fabrique est ouvert les mercredis en après-midi de 13h à 16h.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour aider l'équipe en place de plus en plus restreinte. Si vous avez quelque disponibilité, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe.